

**Conditions d'attribution du Prêt d'équipement Ménager,
Mobilier, Numérique et de Puériculture
Achat par INTERNET**

Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Etre allocataire de la Caf 37 • Percevoir des prestations familiales • Avoir au moins un enfant à charge ou attendre un enfant • Avoir un quotient familial inférieur à 830 € • Avoir mis à jour son dossier allocataire • Pas de prêt possible en cas de situation de surendettement 																
Montant du prêt	800€ maximum																
Conditions d'octroi	<p>Ce prêt est cumulable avec tous les autres prêts</p> <p>Il ne doit rester que 3 mensualités d'un précédent prêt pour qu'une nouvelle demande soit étudiée lorsque le montant maximum a été sollicité</p> <p>Le délai de rétractation légal est de 3 jours</p>																
Modalités de remboursement	<ul style="list-style-type: none"> • Remboursement en 18 mensualités maximum • Par retenues sur les prestations familiales <p>Première mensualité exigible à compter du 3^{ème} mois suivant l'acceptation définitive Le prêt est sans intérêt</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>Montant QF</th> <th>Entre 0 et 450 €</th> <th>Entre 451 € et 770 €</th> <th>Entre 771 € et 830 €</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><i>Part de l'aide attribuée sous forme de subvention</i></td> <td>60 % du coût des articles dans la limite de 480 €</td> <td>20 % du coût des articles dans la limite de 160 €</td> <td>Néant</td> </tr> <tr> <td><i>Part de l'aide attribuée sous forme de prêt sans intérêt</i></td> <td>40 % du coût des articles dans la limite de 320 €</td> <td>80 % du coût des articles dans la limite de 640 €</td> <td>100 % du coût des articles dans la limite de 800 €</td> </tr> <tr> <td><i>Montant plafond de la mensualité du prêt pour un remboursement sur 18 mois</i></td> <td>18€</td> <td>36 €</td> <td>45 €</td> </tr> </tbody> </table>	Montant QF	Entre 0 et 450 €	Entre 451 € et 770 €	Entre 771 € et 830 €	<i>Part de l'aide attribuée sous forme de subvention</i>	60 % du coût des articles dans la limite de 480 €	20 % du coût des articles dans la limite de 160 €	Néant	<i>Part de l'aide attribuée sous forme de prêt sans intérêt</i>	40 % du coût des articles dans la limite de 320 €	80 % du coût des articles dans la limite de 640 €	100 % du coût des articles dans la limite de 800 €	<i>Montant plafond de la mensualité du prêt pour un remboursement sur 18 mois</i>	18€	36 €	45 €
Montant QF	Entre 0 et 450 €	Entre 451 € et 770 €	Entre 771 € et 830 €														
<i>Part de l'aide attribuée sous forme de subvention</i>	60 % du coût des articles dans la limite de 480 €	20 % du coût des articles dans la limite de 160 €	Néant														
<i>Part de l'aide attribuée sous forme de prêt sans intérêt</i>	40 % du coût des articles dans la limite de 320 €	80 % du coût des articles dans la limite de 640 €	100 % du coût des articles dans la limite de 800 €														
<i>Montant plafond de la mensualité du prêt pour un remboursement sur 18 mois</i>	18€	36 €	45 €														
Engagements de l'allocataire	<ul style="list-style-type: none"> • Achat dans le mois suivant l'acceptation du prêt, sous peine d'annulation de ce dernier • Respect du choix du matériel inscrit sur les devis (copie d'écran) Si le matériel choisi n'est plus disponible, il est possible de procéder à l'achat d'un article de même nature moins cher ou au même prix 																
Paieement	Prêt versé à l'allocataire en 2 fois : <ul style="list-style-type: none"> • 100 % à réception de la facture 																
Contrôles et sanctions	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôles possibles (conformité de l'achat à la copie d'écran initiale) • En cas de non-conformité, la Caf peut exiger le remboursement immédiat de l'intégralité du prêt accordé et refuser une nouvelle demande. 																

Les étapes de ma demande

- 1- Je remplis ma demande
- 2- Je joins la copie d'écran des articles souhaités
- 3- Je retourne le dossier à la Caf par mail à l'adresse : pf_afi.caftours@caf.cnafmail.fr
- 4- La Caf envoie, par mail, le contrat de prêt provisoire à l'allocataire
- 5- Le contrat de prêt signé est retourné à la Caf par mail
- 6- Mise en application du délai de rétractation de 3 jours
- 7- La Caf envoie à l'allocataire le contrat de prêt définitif par mail
- 8- J'achète les articles par internet
- 9- J'envoie la facture par mail à la Caf
- 10- A réception la Caf me verse les 100 % du montant de l'achat

Nature des équipements et prix maximum

Il n'est pas possible d'acheter auprès d'un particulier.

Équipements mobiliers :

Chambre et literie (cadre, bois, pieds de lit, sommier, matelas, lit combiné enfant, lits superposés) pour adultes et enfants (500 €).

Meubles de rangement (hors hifi) : armoire, commode, buffet (250 €), autres rangements (160 €)...

Tables, chaises, canapés convertibles (500 €). Bureaux adultes et enfants (120 €).

Équipements ménagers :

Appareils de cuisson : cuisinière (400 €), gazinière (400 €), tuyau de gaz (uniquement garanti à vie, seuil d'exclusion 75 €), plaque de cuisson et four (400 €), micro-ondes (150 €).

Appareils de lavage : lave-linge (450 €), sèche-linge (400 €), lave-linge séchant (600 €), lave-vaisselle (420 €).

Appareils de froid : réfrigérateur (450 €), congélateur (400 €), combiné (500 €)

Appareils de nettoyage : aspirateur (150 €), fer à repasser (150 €), centrale vapeur (150 €).

Équipements numériques :

Ordinateur portable ou non, tablette - smartphone (400 €), imprimante scanner (100 €) et souris (20 €).

Équipements de puériculture de 1^{ère} nécessité uniquement en cas de 1^{ère} naissance ou de naissance multiple :

Poussette (250 €), landau (250 €), combiné (250 €) ; siège-auto (120 €), nacelle (80 €), rehausseur (80 €), transat (80 €), table et matelas à langer (100 €), Chaise haute, rehausseur (120 €).

Le remplacement de matériel n'est pas prioritaire. Si la Caf est déjà intervenue pour une première acquisition ou un renouvellement d'un article identique, celui-ci devra avoir été acquis il y a plus de 3 ans.